

DECISION

Demande n°: 01

Demande de réparation

Epreuve: Occitania Cup 2023 Course n°: 1
Date de l'instruction: 30/09/2023 18:20

PARTIES ET TEMOINS

Demande n°: 01: MONOTYPE - FRA 38307 - Vas-y Pinky! - Sylvain JAILLET

R2 - FRA 31096 - CHICHOIS - Luc ZANELLA

Témoins: Jury

RECEVABILITE

Objections au jury: Non

Dans le temps limite: Dans le temps limite

Incident identifié: N/A

Appel correct: Protest hélé

Pavillon rouge arboré: Oui

Décision: Réclamation recevable

POINTS DE PROCÉDURE

FAITS ÉTABLIS

FRA 38307 navigue au bâbord amure dans le 2ième bord de près de la course 1.

Sur son tribord, navigue FRA31096 au portant bâbord amure.

31096 devait se maintenir à l'écart, ce qu'il n'a pas fait.

Un contact entre les deux bateaux a occasionné un arrachement du spi de 31096 et l'arrachement de la girouette de 38307.

31096 a effectué une pénalité.

Schéma: Croquis non validé

CONCLUSIONS ET REGLES APPLICABLES

Rules:

Pas de pénalité supplémentaire pour 31096.

La place de 38307 n'a pas été aggravée de façon significative par le dommage subi.

En conséquence, les exigences pour obtenir une réparation selon RCV62.1 ne sont pas satisfaites.

DÉCISION

La demande de réparation est rejetée.

Date et heure: 30/09/2023 19:03 CEST'

JURY

Committee Type Protest Committee

Présidée par: Renan Le Dret (FRA)

Membres du jury: Nicolas Compta (FRA), Jean-François Tudesq (FRA), Theo Wendling (FRA)

Imprimé: 2023-09-30 19:37